RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS 3F HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 900 euros
Siège social : 6 Rue du Clos de la Bernouze
66 610 VILLENEUVE-LA-RIVIERE
899 735 583 RCS PERPIGNAN

DÉCISION UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 28 septembre 2026

Les soussignés :

- Michel-Ange FRANCO, titulaire de 300 actions en pleine propriété
- Monsieur Geoffrey FRANCO, titulaire de 300 actions en pleine propriété
- Monsieur Kevin FRANCO, titulaire de 300 actions en pleine propriété,

Détenant ensemble 900 actions, soit la totalité des actions de la société 3F HOLDING désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3F HOLDING, et conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et des statuts,

Après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Kevin FRANCO de ses fonctions de directeur général délégué, avec prise d'effet au 1er septembre 2026,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Démission du directeur général délégué, Monsieur Kevin FRANCO, non remplacé,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Kevin FRANCO, de ses fonctions de directeur général délégué, prend acte de la démission de ce dernier avec prise d'effet au 1er septembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le 28 septembre 2026
A perpignan

M. Michel-Ange **M. Geoffrey** **M. Kevin FRANCO**

